

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 3 février 2023

Relever le défi de renouveler une génération d'actifs en agriculture : les réunions des groupes de travail régionaux sont lancées pour contribuer au projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles. 166 000 exploitants agricoles seront partis à la retraite d'ici 10 ans, soit plus d'un tiers, et le secteur agricole peine à recruter des salariés. Ceci intervient à un moment où la société et les actifs agricoles sont confrontés à un ensemble de défis climatiques, économiques, environnementaux, sanitaires et sociétaux considérables et sans précédent. De la capacité des actifs agricoles qui vont s'installer dans les prochaines années à faire face à ces défis dépendra la souveraineté alimentaire de la France, ce qui nécessite un accompagnement de grande ampleur.

Afin de relever ce défi du renouvellement des générations, et comme annoncé par le président de la République le 9 septembre 2022, un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles sont en cours de construction. Pour ce faire, une importante concertation est lancée, au niveau national et dans chaque région. La concertation régionale, co-pilotée par le préfet de région et le président du Conseil régional et mise en œuvre par la chambre régionale d'agriculture a démarré le 1^{er} février 2023, au Lycée agricole de Précieux-Montbrison (Loire).

Complémentaire des travaux conduits au niveau national, la concertation régionale s'attache à répondre aux grandes problématiques identifiées, à la lumière des enjeux, des spécificités, des dynamiques et des initiatives locales. Afin de pouvoir engager les premiers travaux, un kit de concertation est à disposition des participants [sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes](#).

Les débats régionaux devront prendre en compte les enjeux identifiés en se projetant sur ce que sera l'agriculture régionale d'ici 2040. Ils seront axés autour de trois thématiques, en miroir des groupes de travail nationaux :

- **orientation et formation** (périmètre du groupe de travail national n°1) ;
- **installation et transmission** (périmètre du groupe de travail national n°2) ;
- **adaptation et transition face au changement climatique** (périmètre du groupe de travail national n°3).

Les travaux régionaux ont vocation à identifier des propositions pour chacune des thématiques.

Pour compléter le dispositif, des échanges avec les jeunes seront organisés dans quatre établissements d'enseignement agricole de la région. Il s'agira d'écouter la parole des jeunes autour des enjeux du pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles et d'entendre celles des professionnels agricoles et des acteurs locaux.

Un rapport de synthèse et de propositions sera établi pour fin avril 2023 à l'issue de la concertation régionale. Il viendra alimenter les travaux nationaux.

Contact presse : Anne Vernet, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, 06 30 60 22 54